

Paimpol, le 25 août 2017

Communiqué

Les urgences de l'hôpital de Paimpol sont en effervescence depuis que l'Agence Régionale de Santé a annoncé en juin sa décision de réduire la permanence médicale au service des Urgences en ne laissant sur place, après minuit, qu'un seul médecin contre deux actuellement dès janvier 2018. Pour justifier cette décision l'Agence insiste sur le faible taux de sorties SMUR en nuit profonde, la nécessité de faire encore des économies et les difficultés de recrutement médical, sans tenir compte de plusieurs points fondamentaux :

- le service des Urgences de l'hôpital est dans tous les cas, après minuit, le seul recours médical pour un bassin de population qui varie de 40 à 100 000 habitants. En réduire les moyens remettrait clairement en cause le bon fonctionnement de la permanence des soins, avec un risque sanitaire accru. Les médecins urgentistes ont, à juste titre, exprimé leur refus de travailler dans ces conditions (il s'agit d'un réel signal d'alarme sur les conditions de travail et de sécurité de la population et non, comme parfois suggéré, d'un chantage...),
- l'équilibre budgétaire imposé aux hôpitaux est, dans les conditions actuelles de la loi, irréaliste et incompatible avec les missions de service public des établissements,
- la pénurie médicale n'est pas une calamité naturelle, mais le résultat de politiques successives nocives pour une couverture sanitaire satisfaisante du territoire, à la hauteur des besoins de la population et des progrès techniques. Elle sert de prétexte à bien des restrictions : « vous n'arrivez pas à recruter le spécialiste dont vous avez besoin, alors fermez le service.... ».

La revendication du Comité de Soutien de l'Hôpital est formulée à partir d'une exigence simple : en cas d'appel d'urgence tous les habitants de la cinquantaine de communes relevant de l'hôpital de Paimpol (urgences hospitalières et SMUR) doivent pouvoir être pris en charge dans un délai maximum de 30 minutes par un médecin habilité à traiter les urgences, quels que soient le jour et l'heure. **Pour cela l'hôpital doit disposer des moyens nécessaires, notamment d'une permanence effective de deux médecins urgentistes 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.**

Cette revendication est largement soutenue par la population et la mobilisation commence à porter ses fruits : l'ARS vient d'annoncer son intention de revenir sur la suppression d'une ligne de garde après minuit, mais au prix d'autres renoncements et réaménagements au sein de l'hôpital.

Nous devons rester vigilants et peser sur les décisions à venir. Pour qu'il ne s'agisse pas d'un simple effet d'annonce visant à « calmer le jeu » il faut continuer la mobilisation et donner le maximum d'ampleur à la **MANIFESTATION DU 9 SEPTEMBRE** pour exprimer avec force notre détermination à conserver à Paimpol un service d'urgences complet avec ses deux médecins !

Le Comité de soutien à l'hôpital de Paimpol